

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 14/09/2018, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Claude BERENQUER à Bernadette CACALY, Virginie SUDRE à Brigitte PIGEYRE, Pascal GUEFFIER à Martial VIAL, Thierry VACHON à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE

Absents : Armand AVEDIAN, Luis MUNOZ.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Brigitte Pigeyre a été désigné(e).

DELIB 2018.09.24.14

OBJET : Versement d'une subvention à la mairie de Villefontaine pour l'organisation du Forum de l'emploi 2018

Monsieur Jean-Marc PIREAUX, Adjoint à l'Economie - Insertion par l'Emploi – Commerce de proximité, rappelle aux membres du conseil municipal que le forum de l'emploi du Nord Isère est organisé sur la commune de Villefontaine en partenariat avec le Pôle Emploi et les collectivités du territoire depuis 2002.

En 2017, les principaux chiffres étaient les suivants :

- 1 400 visiteurs,
- 102 exposants,
- 85 recruteurs,
- 587 postes proposés.

Cette année ce forum se déroulera le Jeudi 11 octobre 2018 au gymnase Jacques Anquetil.

Suite à des demandes de réorientation émises par la Direction Régionale de Pôle Emploi, une nouvelle formule est testée cette année. Le changement majeur réside dans le ciblage des entreprises, choisies dans 3 secteurs d'activité particulièrement en tension du point de vue des recrutements : hôtellerie-restauration et métiers de bouche, logistique, commerce-vente. Chaque domaine fera l'objet de démonstrations, mini-conférences et témoignages.

Il a également été décidé de renforcer particulièrement les actions de préparation des candidats en amont du forum, aussi bien au sein de Pôle Emploi que chez les partenaires, pour lesquelles le Relais Emploi et l'Arobase sont impliqués à plusieurs reprises.

Le budget prévisionnel de cette édition a été estimé à 58 000 euros (en 2017 le Budget Prévisionnel était de 65.000 euros).

De nombreuses structures et collectivités participent au succès de cette opération profitable à tous les habitants de notre territoire. La commune de St-Quentin-Fallavier est l'un des partenaires les plus impliqués dans l'opération, et ce depuis sa création. Elle participe sous différentes formes :

- Subvention annuelle, fixée à 2.000 euros depuis 2016,
- Commande et achat des viennoiseries offertes aux exposants lors du café proposé à l'installation,
- Prêt de matériel et livraison par les services techniques,
- Participation des services aux comités d'organisation, aux actions de préparation des candidats et à l'animation sur place le jour du Forum.

Il a été proposé en Bureau Municipal du 10 septembre 2018 d'aider financièrement cette action à hauteur de 2 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCORDE une subvention de 2 000 euros (deux mille euros) à la mairie de Villefontaine dans le cadre du Forum Emploi Nord Isère qui se déroulera le 11 octobre 2018.**
- **AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 24/09/2018

Publication et transmission en sous préfecture le 25 septembre 2018 26/09/2018

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20180924-Imc14127-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.